

Stockage d'électricité / recharges véhicules électriques

NOS SOLUTIONS / INNOVATIONS

Le stockage d'électricité

Intéresse les gros consommateurs d'électricité...

Les entreprises qui consomment un gros volume d'électricité, songent naturellement à l'adoption des techniques d'autoconsommation, surtout lorsque l'on veut anticiper le renchérissement du prix du kWh qui ne fait plus de doute à court moyen/terme. Pour un gros consommateur d'électricité, le coût d'une installation solaire sera facilement autofinancé sur une période qui variera de 4 à 10 ans selon les zones d'ensoleillement, par le simple jeu de l'écrasement de la facture d'électricité. Pour ensuite éliminer une charge en électricité pendant plusieurs décennies de son compte d'exploitation...

S'il est admis que les **solutions d'autoconsommation permettent une baisse substantielle de la facture d'électricité**, la question reste posée pour l'adoption de solutions de stockage. Il faut bien sûr s'assurer que le volume actuel de votre consommation d'électricité entre les heures de jour et de nuit se conjugue bien avec le potentiel de production de l'installation solaire envisagée. Il faut ensuite évaluer le volume de surproduction d'électricité non consommée, et donc

injectée dans le réseau Enedis au tarif en vigueur. On aura aussi à prendre en compte le coût d'achat de l'électricité au tarif des heures de nuit ainsi que le coût du stockage de l'électricité avec la durée de ce stockage, et le coefficient de restitution en énergie. Ces derniers indicateurs sont à étudier de manière spécifique avec très grande attention car l'intérêt est à mesurer en fonction du coût du kWh/nuit facturé par le fournisseur d'électricité.

Vous pourriez alors être tenté d'essayer de traiter ce surplus de production d'électricité non consommée par **stockage sur batteries**. Vous gagneriez ainsi en autonomie pour répondre à vos besoins nocturnes. Malheureusement le coût des batteries est encore élevé, ce qui plombe la rentabilité recherchée.

Le bilan n'est donc pas encore très favorable aujourd'hui. On attend avec impatience de nouvelles technologies très prometteuses, en cours d'expérimentation, qui devraient être proposées sur le marché à horizon mi-2025/2027.

Il existe également le **stockage virtuel**, mais là aussi, il convient surtout de ne pas improviser. Le principe est le même que le stockage physique par batteries. Le surplus d'électricité produit non consommée sera comptabilisé au moment de l'injection au réseau. Ce surplus « stocké » (comptabilisé) sera disponible sans limite de temps et vous pourrez l'utiliser à votre guise. Si la consommation importée du réseau est supérieure au stock virtuel constitué, le surplus vous sera facturé comme une consommation classique. Les relevés et calculs sont établis par les opérateurs Enedis/EDF. Dans le stockage virtuel, on pourrait traduire de manière hâtive que cette option est gagnante, ce qui n'est pas forcément la réalité..